

Coût des fonctionnaires et économies possibles

Tout fonctionnaire supplémentaire entraîne mécaniquement l'apparition d'un chômeur dans le secteur privé.

La France est un beau et grand pays. Si son économie est tragiquement anémiée, c'est qu'il lui faut pour s'administrer, grosso modo, le double de fonctionnaires par tête d'habitants que pour l'Allemagne,

La fonction publique, au sens large, compte aujourd'hui dans l'Hexagone 5,5 millions d'agents, presque un million de plus qu'en 1998.

En France, la part totale des emplois publics dans la population active s'élève à 25,7 %, **21,9 % pour les fonctionnaires** pour une **moyenne OCDE de 15,5 %**. Si nous étions dans la moyenne, ce serait 1 600 000 emplois qui seraient rendus au secteur marchand ! **Ce surplus coûte en tout cas à la France, 48,4 milliards d'€ / an** pour 2500 € bruts par mois en moyenne par agent.

Pour **les retraites** de l'année 2012, les salariés du secteur **privé cotisent un taux de 41 %** alors que ceux de la fonction publique (collectivités locales et hôpitaux) de **22% et ceux de la fonction publique d'État, 11 %**. Très progressivement la réforme Woerth de 2010 avait prévu d'aligner le taux de cotisation des fonctionnaires sur celui des salariés du privé puisque la parité devait être atteinte en 2020. Mais en 2013 déjà, le gouvernement avait accepté de ralentir ce rattrapage.

En revanche pour l'État et pour compenser, le taux de cotisation employeur a augmenté très rapidement passant de 49,90 % en 2006, à 68,59 % en 2012 et à 74,28 % en 2014. Dès à présent, la charge des retraites des fonctionnaires d'État pèse lourdement sur le budget : pour chaque fonctionnaire payé par exemple 2.500 euros par mois, l'État verse 1.857 euros au service des retraites. Cette charge prive l'État de toute marge de manœuvre et contribue à rendre indispensable le gel du point des salaires des fonctionnaires actifs et la baisse de leurs **chaque** effectifs.

Dans les deux autres fonctions publiques (hôpitaux et collectivités locales) ce problème va devenir explosif à son tour avec le départ en retraite de très nombreux agents. Le taux de cotisation de 29% va rapidement passer à plus de 50%, asphyxiant ces organismes déjà en très grande difficulté financière.

En définitive, ce sont les impôts des Français et la dette qui financent année les retraites des fonctionnaires.

La fonction publique territoriale s'est accrue de 800 000 personnes en 15 ans. Belle progression ! Et quand Michel Sapin annonce aux collectivités locales qu'il faudra se serrer la ceinture (3,7 milliards de dotations en moins), les élus poussent des cris d'orfraie menaçant de couper dans les investissements.

300 000 fonctionnaires non remplacés, soit 60 000 par an en moyenne de 2015 à 2020 sur toutes les administrations publiques, c'est 1,5 milliard d'euros d'économies par an soit 8 milliards d'euros d'économies d'ici 2020. 300 000 suppressions d'emplois entre 2015 et 2020, c'est 450 milliards d'euros de dette évitée sur 60 ans puisque le coût moyen d'un fonctionnaire pour l'ensemble de sa carrière, retraite comprise, est estimé à 1,5 million d'euros.

Mais remémorons-nous les paroles prononcées par **Madsen Pirie** (Conseiller de **Margaret Thatcher puis de John Major**) lors d'une **conférence tenue en novembre 1993 à Paris** : « **Nous avons découvert qu'il n'est pas possible de réduire le train de vie de l'État en recherchant seulement à y introduire plus d'efficacité. Cela ne marche pas. Vous ne pouvez pas réduire les dépenses publiques à coup de coupes budgétaires, car les électeurs s'opposent à la suppression des avantages ainsi distribués.** Enfin, il n'est pas non plus possible de plafonner les budgets des services publics. Tout ce que vous pouvez faire, c'est contrôler l'augmentation des dépenses qui aurait eu lieu en l'absence de limites rigoureuses. Les troubles sociaux qui en résultent font qu'il est difficile de mener à bien l'exercice. De plus, ses résultats seront souvent incertains ».

L'idée de privatisation fait peur et se heurte à l'opposition de tous ceux qui vivent des monopoles publics. Dans un premier temps, **l'important était de « gagner le soutien des personnes dont l'opposition pourrait faire dérailler les privatisations »**. Pour cela, le gouvernement a choisi de proposer un nouvel avantage, plus intéressant que le précédent, pour « inciter à l'échange ».

« Les fonctionnaires jusque-là responsables de la gestion d'une entreprise publique, sont invités à siéger au conseil d'administration de la nouvelle entreprise privée. Ce qu'ils auront perdu en termes d'autorité administrative, ils le retrouveront en tant que managers d'une société privée rentable. De plus, ils auront une marge de manœuvre plus large, puisqu'ils sont désormais libres du pouvoir politique. Enfin, il ne faut pas négliger les avantages financiers ».

La privatisation met en cause divers privilèges et menace la sécurité de l'emploi. **La solution a donc été de faire des employés des copropriétaires des entreprises en leur proposant des actions à un prix préférentiel.** Mais, pour *Madsen Pirie*, la réussite de l'opération nécessite de traiter avec chaque employé individuellement. Elle ne passe en aucun cas par une négociation collective avec les syndicats.

Autre solution pour gagner le soutien des salariés : restructurer l'entreprise avant de la privatiser en proposant, par exemple, des indemnités de retraite anticipée.